

Décision 12-D-27 du 20 décembre 2012

relative à des pratiques relevées dans le
secteur de la billetterie de spectacles

Posted on: 20 décembre 2012 | Secteur(s) :

ARTS ET CULTURE

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie, des
finances et de l'industrie

Dispositif(s)

Injonction
Pratique établie
Sanctions pécuniaires

Procédure(s)

Transaction

Entreprise(s) concernée(s)

FNAC, France Billet, Ticketnet

Lire

le texte intégral de la décision

793.57 Ko

le communiqué de presse